



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

COMITÉ RÉGIONAL

RÉGION-SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Tournois Régionaux Jeunes Région-Sud PACA

Informations et Règlement saison 2023

Présentation

Les T.R.J. sont des compétitions officielles, se déroulant sous la forme d'un Tir à l'Arc Extérieur avec des duels individuels.

Elles sont ouvertes aux licenciés jeunes de la Région-Sud Paca ainsi qu'aux jeunes ayant intégré le Pôle Espoirs de Boulouris.

Dans les catégories suivantes :

- 🏹 Filles et garçons, en arc classique, dans les catégories U11, U13, U15, U18 et U21
- 🏹 Jeunes arc poulie scratch.

Dans le cas où l'organisateur dispose suffisamment de place, quelques cibles pourront être prévues pour accueillir une catégorie scratch 70m

Les T.R.J. ont pour objectif la préparation de nos meilleurs jeunes aux échéances nationales (T.N.J.), en conséquence, une réglementation spécifique est mise en place dans l'organisation de ces compétitions.

Les finales Or se feront sur un terrain de finale spécifique, un match à la fois, en tir alterné.

Le contexte se rapprochera le plus possible des conditions rencontrées sur un terrain de finale d'un T.N.J.

Inscription

Il existe deux procédures d'inscription :

- 1 Auprès de la commission sportive

Afin de favoriser la participation à l'ensemble des 3 manches, un système d'inscription auprès du Comité Régional est mis en place.

Le tarif de l'inscription est fixé à 45€ par archer pour l'ensemble des 3 manches. Cette somme est à faire parvenir au Comité Régional **avant le 8 avril 2023** accompagné du formulaire ci-joint (virement possible).

- 2 Pour une étape isolée auprès du club organisateur

Il est possible d'inscrire directement un archer auprès du club organisateur **10 jours avant la date du concours** au tarif de 15€.

Pour être classé au Tournoi Régional Jeune, il faut s'être engagé et avoir participé aux 3 manches.

Le comité régional prendra en charge le coût de l'inscription au Championnat Régional (distances internationales) à tous les archers qui participeront à toutes les manches (3).

Les distances de tir

Classique :

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| ▪ U11 (Poussins) | filles et garçons à 20m |
| ▪ U 13 (Benjamins) | filles et garçons à 30m |
| ▪ U 15 (Minimes) | filles et garçons à 40m |
| ▪ U 18 (Cadets) | filles et garçons à 60m |
| ▪ U 21 (Junior) | filles et garçons à 70m |

Compound :

- | | |
|-----------|-------------------------|
| ▪ Scratch | filles et garçons à 50m |
|-----------|-------------------------|

Cette compétition étant officielle, la présence d'arbitres fédéraux est obligatoire. Elle peut représenter une opportunité pour former de jeunes arbitres.

S'il n'y a pas plus de huit archers par catégorie, lors des finales les matchs seront mixtes et regroupés par distance.

Calendrier

- 16 Avril 2023 : **Marseille (Massilia Arc Club)**
- 08 Mai 2023 : **Cannes Mandelieu**
- 11 juin 2023 : **Antibes**

Finales individuelles

Pour toutes les catégories, l'organisation des duels individuels dépendra du nombre d'archers dans la catégorie.

La catégorie poussin n'aura pas accès aux Arènes.

S'il y a 28 archers et plus dans la catégorie :

- ✚ On retient 28 archers.
- ✚ Les 4 premiers archers des qualifications sont directement qualifiés pour le 8^{ème} de finale.
- ✚ Les 24 archers classés de la 5^{ème} à la 28^{ème} place des qualifications tirent un 1/12^{ème} de finale.
- ✚ Les vainqueurs des 1/12^{ème} de finale sont qualifiés en 1/8^{ème} de finale.
- ✚ Les archers éliminés en 1/12^{ème} de finale ont terminé leur compétition et sont classés 17^{ème} de la compétition.

À partir des 8^{èmes} de finale, les archers éliminés tirent des tours de repêchage pour gagner leurs places au classement du T.R.J., selon le principe de montante/descendante détaillé ci-après :

- Les 8 archers éliminés en 1/8^{ème} de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 9^{ème} place de la compétition.
- Les 4 archers éliminés en 1/4 de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 5^{ème} place de la compétition.
- Les 2 archers éliminés en 1/2 finale se rencontrent sur un match pour la 3^{ème} place de la compétition.

Ainsi, chaque archer qualifié en 1/8^{ème} de finale fera 5 matchs lors du T.R.J.

Pour gagner la compétition, un archer devra gagner tous ses matchs.

S'il y a de 14 à 27 archers dans la catégorie :

- ✚ On retient 14 archers.
- ✚ Les 2 premiers archers des qualifications sont directement qualifiés pour les 1/4 de finale.
- ✚ Les 12 archers classés de la 3^{ème} à la 14^{ème} place des qualifications tirent un 1/6^{ème} de finale.
- ✚ Les archers éliminés en 1/6^{ème} de finale ont terminé leur compétition.

À partir des 1/4 de finale, les archers éliminés tirent des tours de repêchage pour gagner leurs places au classement du TRJ, toujours selon le principe de montante/descendante détaillé ci-après :

- Les 4 archers éliminés en 1/4 de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 5^{ème} place de la compétition.

- Les 2 archers éliminés en ½ finale se rencontrent sur un match pour la 3ème place de la compétition.
- Ainsi, chaque archer qualifié en 1/4 de finale fera 4 matchs lors du T.R.J.

S'il y a de 8 à 13 archers dans la catégorie :

- ✚ On retient 8 archers et on organise des ¼ de finales à élimination directe.
- ✚ Les 4 archers éliminés en ¼ de finale se rencontrent dans un tableau de repêchage pour la 5ème place de la compétition.

S'il y a 4 ou 7 archers dans la catégorie :

- ✚ On retient 4 archers et on organise des ½ finales à élimination directe. Les vainqueurs se rencontrent pour la 1ère place, les perdants pour la 3ème place.

S'il y a moins de 4 archers :

Pas de matchs organisés. Le classement final de la compétition correspond au classement des qualifications.

Des modalités particulières par catégorie pourront être apportées en fonction du nombre de participants dans chaque catégorie.

Récompenses

Il n'y aura pas de remise des prix lors des deux premières manches, des points sont attribués en fonction de la place de l'archer sur chaque étape.

Les récompenses seront remises à l'issue du 3ème T.R.J. par le Comité Régional.

Seuls les archers présents à la remise des prix pourront bénéficier des récompenses.

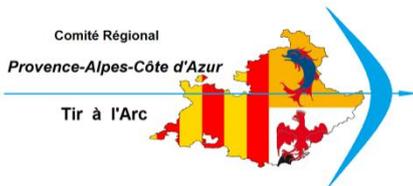
- Les archers de la région Provence Alpes Côte d'Azur ayant participé aux trois manches se verront offrir l'inscription au [Championnat Régional \(TAE internationales\)](#)

Programme type

Lors du tir de qualification, le rythme de tir en une seule vague ABC est priorisé

Programme type : rythme ABC sur les qualifications

08h30	<i>Ouverture du greffe</i>
09h00	<i>Échauffement</i>
09h30	<i>Tir de Qualification</i>
12h00	<i>Pause repas et préparation des matchs</i>
13h00	<i>1/12ème de finale</i>
13h30	<i>1/8ème de finale ou 1/6ème de finale en fonction des catégories</i>
14h00	<i>¼ de finale + Matchs de classement</i>
14h30	<i>½ finale + Matchs de classement</i>
15h00	<i>Matchs de classement jusqu'à la 3ème place</i>
15h30	<i>Installation terrain des finales</i>



15h45 *Finale Or sur terrain de finale
spécifique (4 matchs)*
17h45 *Fin des finales*
18h00 *Fin de la journée*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Tournoi Régional Jeunes 2023

Club : _____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : _____

E-mail : _____

Inscription :

- 45€ pour les 3 étapes

Renvoyer obligatoirement le bulletin d'inscription **avant le 8 avril 2023 en 2 exemplaires** :

- Par mail à la commission sportive commissionsportivepaca@gmail.com
- Par courrier accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Comité Régional de tir à l'arc Région-Sud PACA ou par virement bancaire)

M. Bruno DEMAY
Lot. Crepon Nord
84420 PIOLENC

La réception du règlement par le Comité Régional Région-Sud PACA validera l'engagement de(s) archer(s)

Programme des compétitions :

TRJ 1 : 16 avril	TRJ 2 : 08 mai	TRJ 3 : 11 juin
Massilia Arc Club	Cannes Mandelieu	Antibes

Nom	Prénom	N° licence	Cat.	Mail

Chaque archer s'engage à participer à l'ensemble des 3 étapes

Le président du club : _____
Signature